

# Nussbaum Médical - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## PREAMBULE : DEFINITIONS

" **Produits** " : désigne les dispositifs médicaux, leurs accessoires et les prestations de services commercialisés par Nussbaum Médical et figurant dans ses catalogues en vigueur.

" **Nussbaum Médical** " : désigne la société Nussbaum Médical, Société à responsabilité limitée (SARL) ayant son siège social 31D, rue Victor Schoelcher - BP 3106, 68062 MULHOUSE cedex, vendeur des Produits.

" **Client** " : Désigne toute personne physique ou morale qui passe commande à Nussbaum Médical, que le Client soit ou non l'utilisateur final et/ou le destinataire des Produits.

" **Conditions générales de vente** " (ci-après " CGV ") : Désigne le présent contrat conclu entre Nussbaum Médical et le Client dont l'objet est de définir les modalités selon lesquelles Nussbaum Médical s'engage à vendre les Produits au Client et par lesquelles le Client s'engage à acquérir les Produits aux conditions ci-après définies. Celles-ci constituent, conformément à l'article L441-1 du code de commerce, le socle unique de la négociation commerciale entre les parties.

## Article 1. FICHE DE RENSEIGNEMENTS

### 1.1. Société

Nom : NUSSBAUM MEDICAL - Forme Juridique : SARL \*  
Siège Social : 31 D, rue Victor Schoelcher -BP 3106  
68062 MULHOUSE cedex

Téléphone standard : 03.89.60.11.88 - Fax : 03.89.59.32.77

SIREN : 349 475 970 - SIRET : 349 475 970 000 35

INSEE : 29-12-1988 - APE : 4646Z

Registre du commerce : n° 349 475 970

R.C.S Mulhouse 89B85 en date du : 09/02/1989

Capital social : 15 245,00 Euros

N° TVA intracommunautaire : FR 27349475970

Nature de l'activité : Commerçant

Nombre d'employés : < 50 - Existence d'un revendeur : NON

Origine des produits : France : 60 % et CEE : 40 %

### 1.2. Système d'assurance qualité

Etablissement Pharmaceutique : Non

Certification : ISO 9001

Nom de l'organisme notificateur : DEKRA

### 1.3. Renseignements financiers

Un RIB complet est disponible sur simple demande par e-mail sur [nussbaum.medical@gmail.com](mailto:nussbaum.medical@gmail.com).

### 1.4. Contacts

Prix / Marchés : NUSSBAUM Jean-Marie

Technico-Commerciale : NUSSBAUM Laetitia

Commandes / Livraisons / Factures : ZAEPFEL Hélène

Tél. 03 89 60 11 88 - Fax : 03 89 59 32 77

Adresse mail principale : [nussbaum.medical@gmail.com](mailto:nussbaum.medical@gmail.com)

E.D.I. :  Marchés  Commandes

Factures (dépôt sur la plateforme Chorus Pro)

Reprise de produits périmés : NON

### 1.5. Autres informations utiles

Matéiovigilance : NUSSBAUM Laetitia

Pharmaco/Informations médicales : NUSSBAUM Jean-Marie

Site vitrine : [www.nussbaum-medical.fr](http://www.nussbaum-medical.fr)

Catalogue Général Nussbaum Médical et catalogues fabricants en ligne : ZAEPFEL Hélène – Liens pour télécharger les catalogues disponibles sur simple demande par e-mail.

Tél. 03 89 60 11 88 - Fax : 03 89 59 32 77

Adresse mail principale : [nussbaum.medical@gmail.com](mailto:nussbaum.medical@gmail.com)

### 1.6. Informations techniques

La société Nussbaum Medical s'engage à envoyer sur demande tous les éléments techniques complémentaires dont elle dispose. Toutefois, les photos, les conditionnements, les caractéristiques techniques publiés sur ces documents sont donnés en fonction des informations dont nous disposons lors de la rédaction, et ne sauraient avoir une valeur contractuelle.

## Article 2. APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CGV

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux CGV, à l'exclusion de toutes les autres conditions figurant dans ses documents commerciaux et ce, même en présence de conditions générales d'achat du Client.

## Article 3. RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR

Tous les produits présentés sur le catalogue et le site internet sont conformes à la réglementation en vigueur lors de la première publication. Nussbaum Medical ne peut donc être tenu responsable en cas de modification intervenue ultérieurement.

## Article 14. CLAUSE D'ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Tous nos produits sont garantis 2 ans, et 5 ans pour les instruments de chirurgie en qualité bloc opératoire ou supérieur, sauf mention particulière figurant sur le descriptif du produit ou indiquée lors d'une communication avec l'acheteur. Nos garanties s'appliquent sous réserve d'une utilisation conforme à l'usage normal par un personnel qualifié et formé, ainsi que dans le strict respect des instructions des manuels d'utilisation.

## Article 5. DÉONTOLOGIE GÉNÉRALE D'UTILISATION

### 5.1. Confidentialité

Nussbaum Medical s'engage à respecter strictement la confidentialité des données transmises par les utilisateurs du, de même que ceux-ci s'interdisent toute utilisation non légale ou contraire aux règles de bonne conduite sur son site internet.

En cas de non-respect, Nussbaum Medical se réserve le droit de suspendre à tous moments le ou les services dont bénéficieraient ces utilisateurs.

### 5.2. Droits d'accès aux données

Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 : vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

*Votre adresse électronique est susceptible d'être utilisée pour vous adresser des documentations commerciales et techniques concernant des produits analogues à ceux que vous commandez. Ces données sont réservées au strict usage interne de la société Nussbaum Médical et ne sont pas transmises à nos partenaires commerciaux. En conformité avec le RGPD ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)), vous pouvez vous y opposer en nous envoyant un email sur [nussbaum.medical@gmail.com](mailto:nussbaum.medical@gmail.com) en indiquant vos noms, prénoms, établissement et code client.*

## Article 6. TARIFICATION

Prix : établis en Euros, montant hors-taxes ou toutes taxes comprises

Transmission : uniquement par devis

Validité : pour la durée précisée au moment de leur communication ou plus généralement pour l'année en cours lors de leur communication.

Taux de TVA applicable : 20 % pour l'ensemble des produits, sauf ceux bénéficiant d'une TVA à taux réduit de 5,5 % (sous réserve de modification des réglementations).

Modification des prix : La société Nussbaum Medical se réserve le droit de modifier ses prix et de retirer de la vente sans préavis tout produit, pour toutes raisons économiques, commerciales, techniques, ou réglementaires, qu'elle jugerait nécessaire.

## Article 7. BONS DE COMMANDE

### 7.1. Formats de la commande

Toute commande doit être passée à l'aide d'un bon de commande qui peut se présenter sous les formes suivantes :

- 1/ un bon de commande officiel indiquant :
  - l'adresse de facturation de l'établissement
  - l'adresse de livraison de l'établissement
  - les horaires du magasin et toute indication logistique complémentaire spécifiques à l'établissement
  - la référence précise du produit et la quantité

# Nussbaum Médical - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

2/ du devis établi par la Société Nussbaum Médical indiquant :

- Formats acceptés : document scanné, photo du document
- la mention "Bon pour accord"
- la signature du Client
- le tampon du Client

## 7.2. Modalités

Privilégier l'envoi par e-mail sur [nussbaum.medical@gmail.com](mailto:nussbaum.medical@gmail.com). Le bon de commande peut être envoyé par fax au 03.89.59.32.77 ou par courrier postal (cette option allonge la durée de traitement de la commande). Le Client s'engage à fournir des informations exactes lorsqu'il remplit le bon de commande. En cas d'information incomplète, inexacte, non cohérente avec d'autres données pouvant être connues, Nussbaum Medical se réserve le droit de procéder à des vérifications complémentaires et de ne pas traiter la commande. Certains produits étant réservés aux professionnels, suivant la réglementation, Nussbaum Medical se réserve le droit d'exiger un justificatif d'activité pour traiter la commande. Les commandes ne peuvent être modifiées ou annulées qu'avec l'accord explicite de Nussbaum Médical.

## 7.3. Accusé de réception

Un accusé de réception peut être envoyé au Client sur simple demande par e-mail.

## Article 8. CONDITIONS ET DÉLAIS DE LIVRAISON

Les Produits sont livrés à l'adresse de livraison indiquée lors de la commande. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne peuvent être garantis par Nussbaum Médical. Les retards ne peuvent en aucun cas donner lieu à l'annulation de la commande, ni à retenue, ni à demande en dommages et intérêts. En toute hypothèse, la livraison ne peut intervenir que si le Client est à jour de ses obligations envers Nussbaum Médical.

### 8.1. Frais de port et d'emballage

Montant minimum de commande pour franco : 300,00 € HT (hors marché). Montant minimum pour traitement d'une commande : 80,00 € HT. Frais de traitement pour commande inférieure à 80,00 € : 12,00 € HT. Frais de port (révisables à chaque 1er janvier de l'année) : 18,94 € HT. Tarifs valables pour la France Métropolitaine et les DROM COM.

### 8.2. Délais

Expédition : sous 24 heures si la marchandise est en stock  
L'expédition de la commande n'est effectuée qu'une fois que tous les articles commandés sont disponibles et prêts à être expédiés (sauf en cas de délai exceptionnel, le Client est prévenu). Délais de livraison : 48 heures à réception du bon de commande. Heure limite pour livraison sous 24 heures : 15h00. Traitement des commandes exceptionnelles les WE & jours fériés : NON. Reliquats : En cas de reliquat, Nussbaum Medical s'engage à expédier les soldes de commande sans frais. Toutefois, en cas d'indisponibilité prolongée ou définitive, Nussbaum Medical se réserve le droit d'annuler la commande et s'engage à rembourser le client sous 15 jours, dans la limite des sommes perçues.

### 8.3. Retard de livraison ou de rupture d'approvisionnement

1. En cas de rupture de stock de la référence commandée, le Client est prévenu par e-mail sous 48 heures. Le candidat propose un produit équivalent, d'une marque différente, après accord du Client.
2. Toute modification doit faire l'objet d'un nouveau bon de commande avec la mention "annule et remplace la commande précédente" avec les références de ladite commande. La date de livraison est en fonction du dernier bon de commande reçu.
3. Aucune demande de modification ne peut être prise en compte sans une trace écrite reçue (fax ou e-mail).

## Article 9. RISQUES DE TRANSPORTS

Les Produits, quel que soit le mode d'expédition convenu, voyagent aux risques et périls du Client destinataire et au prix

fixé par le transporteur, dès l'expédition des locaux de Nussbaum Médical.

### 9.1. Transporteurs

DHL pour les envois de moins de 5 kg. Destinations : France Métropolitaine, DROM COM, Europe, à l'international.

COLISSIMO pour les envois volumineux de plus de 5 kg

Sauf en cas de demande particulière effectuée avant l'envoi du bon de commande, un autre transporteur peut être choisi. Dans ce cas, des frais de port supplémentaires à la charge du Client lui seront indiqués lors de sa demande

Destinations : France Métropolitaine et DROM COM

### 9.2. Preuves de livraison

Preuves de livraison ou P.O.D (Proof Of Delivery) : une copie de la preuve de livraison du transporteur est disponible sur simple demande par e-mail.

### 9.3. Réception des marchandises

Toutes les marchandises sont assurées durant le transport par Nussbaum Médical, et en cas d'avarie constatée à l'arrivée, celles-ci vous seront remplacées ou remboursées sans frais. Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité des Produits livrés aux Produits commandés ou au bordereau d'expédition, doivent être formulées par écrit dans les quatorze (14) jours ouvrés à l'arrivée des Produits par email sur l'adresse principale [nussbaum.medical@gmail.com](mailto:nussbaum.medical@gmail.com). Important : conformément à la réglementation des transports, seules sont recevables les réserves effectuées lors de la livraison en présence du transporteur.

## Article 10 . RETOUR

### 10.1. Conditions générales

Tout retour de Produits doit faire l'objet d'un accord formel entre Nussbaum Médical et le Client. Sans cet accord, le retour ne pourra donner lieu à l'établissement d'un avoir, intervenant le cas échéant après vérifications qualitative et quantitative des Produits retournés. Seuls les Produits viciés ou impropres à la vente, lorsque l'état est imputable à Nussbaum Médical peuvent être retournés. Cette faculté de reprise ne pourra pas concerner les articles ne figurant pas sur le catalogue et notamment les fabrications spéciales, articles en liquidation, etc. La demande de retour du matériel doit être adressée par email sur l'adresse principale [nussbaum.medical@gmail.com](mailto:nussbaum.medical@gmail.com).

### 10.2. Conditions pour les dispositifs réutilisables

Le retour du matériel non utilisé est facturé au Client à hauteur de 25 % du prix de vente. En cas de refus par le Client de prendre livraison des Produits livrés par Nussbaum Médical, celui-ci sera redevable d'une indemnité de 25 % du montant TTC de la commande convenue en plus du prix de celle-ci et sans préjudice de tous dommages-intérêts. En tout état de cause ne pourront être admis que les Produits reçus dans leur emballage d'origine, sans écrits, ni adhésifs sur les Produits propres et inutilisés.

### 10.3. Conditions pour les dispositifs à usage unique

Les dispositifs à usage unique ne peuvent faire l'objet d'un retour que dans les conditions énoncées dans l'article 9.3, à savoir la non-conformité des Produits livrés aux Produits commandés ou au bordereau d'expédition. Toute demande doit être formulée par écrit dans les quatorze (14) jours ouvrés à l'arrivée des Produits, en adressant un email sur [nussbaum.medical@gmail.com](mailto:nussbaum.medical@gmail.com).

### 10.4. Condition de retour pour un SAV

Dans le cadre d'un retour SAV, les Produits doivent être retournés après avoir été nettoyés et stérilisés accompagnés du certificat de stérilisation selon la procédure de retour communiquée par Nussbaum Médical. Pour rappel, la décontamination et stérilisation du dispositif est obligatoire pour tout retour de matériel car les normes de la MDR imposent aux fabricants de refuser d'expertiser tout dispositif

# Nussbaum Médical - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

qui n'a pas été stérilisé. Le retour de Produits pour un SAV ne concerne que les dispositifs réutilisables et ne s'applique pas aux dispositifs à usage unique. Toute demande de SAV doit être adressée par email sur [nussbaum.medical@gmail.com](mailto:nussbaum.medical@gmail.com). Après étude de la demande, si Nussbaum Médical estime que le retour pour SAV est justifié, la procédure de retour est envoyée au Client, avec un questionnaire de réclamation et une fiche logistique à compléter. La fiche logistique permet d'établir un bon de retour pour que le transporteur dédié puisse procéder à l'enlèvement du Produit. La société Nussbaum Médical retourne le dispositif au fabricant qui procède à une expertise du dispositif. La réparation ou l'échange est ensuite chiffré à l'attention de l'acheteur, sauf garantie en cours. Le réparation ou l'échange s'effectue dès la réception du bon pour accord de l'acheteur. Le dispositif est retourné au client dès qu'il est passé au contrôle qualité de la société Nussbaum Médical.

## **Article 11. FACTURATION ET MODALITES DE REGLEMENT**

A chaque livraison correspond une facture établie dans le respect des articles L441-1 et L442-1 à L442-3 du code de commerce. Elle reprend les mentions obligatoires listées à l'article L441-5 du Code de commerce. Les factures sont libellées en euros, et sont envoyées à l'adresse communiquée sur la commande du Client. Le non-respect de ces conditions peut entraîner un retard ou une non prise en compte de la commande.

### **11.1. Hôpitaux publics**

Les factures destinées aux hôpitaux publics sont déposées sur la plateforme Chorus Pro depuis 2020. L'établissement doit indiquer clairement le service Chorus Pro sur son bon de commande. Délai de paiement : Conformément à l'article R2192-11 du Code de la commande publique, le délai maximal de paiement des sommes dues est de cinquante (50) jours à compter de la date de réception de la demande de paiement par le Client. Les factures étant transmises de manière dématérialisée, la date de réception de la demande de paiement correspond à la date de notification à l'Etablissement adhérent du message électronique l'informant de la mise à disposition de la facture.

### **11.2. Cliniques privées**

Les cliniques reçoivent leur facture par e-mail, sauf indication contraire du service comptable qui demande un envoi par courrier ou un dépôt dématérialisé une plateforme dédiée. L'établissement doit indiquer clairement l'adresse e-mail du service comptabilité fournisseurs sur son bon de commande. Délai de paiement : Le délai maximal de paiement des sommes dues est de trente (30) jours à compter de la date de réception de la marchandise.

### **11.3. Cabinets / Médecins**

La facturation peut être envoyée le jour même de l'expédition avec le colis ou par e-mail à la demande du client.

Deux modes de règlement sont possibles :

- le virement bancaire : il doit être effectué lors de l'envoi du bon de commande afin que Nussbaum Medical puisse le constater dans les 7 jours consécutifs à la réception du bon de commande, hors conditions commerciales négociées (acompte et règlement du solde à la livraison, par exemple).
- le paiement par chèque bancaire : il doit être joint au bon de commande par courrier. Nussbaum Medical se réserve le droit

de ne pas traiter la commande en cas de chèque non provisionné.

### **11.4. Revendeurs**

La facturation est envoyée à réception du bon de commande.

Mode règlement : règlement à la commande

- par virement bancaire : il doit être effectué lors de l'envoi du bon de commande afin que Nussbaum Medical puisse le constater dans les 7 jours consécutifs à la réception du bon de commande

### **11.5. Prise en charge et remboursement**

Tous les dispositifs médicaux présents sur le catalogue et le site de Nussbaum Médical ne peuvent être pris en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie.

## **Article 12. RETARD OU DEFAT DE PAIEMENT**

Conformément à l'article L441-9 du Code de commerce, la facture mentionne la date à laquelle le paiement doit intervenir. Par application de l'article L441-10, II, du Code de commerce, le Client s'engage, à partir du jour suivant la date de règlement figurant sur la facture à verser à Nussbaum Médical une pénalité de retard, en cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises réceptionnées et ce, sans qu'un rappel soit nécessaire. Le taux d'intérêt retenu concernant cette pénalité sera le taux d'intérêt légal triplé.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros due au titre des frais de recouvrement. Lorsque les frais de recouvrement exposés par Nussbaum Médical sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, celle-ci pourra demander une indemnisation complémentaire en apportant les justificatifs nécessaires.

En cas de retard de paiement, Nussbaum Médical pourra également suspendre toutes les commandes du Client en cours, sans préjudice de toute voie d'action. De même, les sommes non échues qui seraient dues pour d'autres livraisons, ou pour toute autre cause, deviendront immédiatement exigibles, sans mise en demeure préalable, si Nussbaum Médical n'opte pas pour la résolution des commandes correspondantes.

En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable de Nussbaum Médical. Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur la partie privilégiée de la créance, puis sur les sommes dont l'exigibilité est plus ancienne.

La T.V.A. est récupérable sur le prix payé.

## **Article 13. CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ**

Nussbaum Medical conserve l'entière propriété des produits livrés jusqu'à l'encaissement effectif et intégral du prix facturé. (loi 80-335 du 12/05/1980).

Pénalités de retard égales à 3 fois le taux légal suivant la loi NRE 2001-420 du 15/05/2001, exigibles dès l'expiration du délai de règlement et indemnité forfaitaire de 40 € (quarante euros) pour frais de recouvrement.

## **Article 14. CLAUSE D'ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE**

En cas de litige et/ou d'interprétation, la loi française et le Tribunal de Commerce de Mulhouse seront seuls compétents.